

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Mai 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moise CARON, M le Maire	Daphné PERROT	Kelly CHEVALLIER
Yannick CAILLET		
Charlène MOUSSET	Patrick WALLET	Jocelyne COUSSEAU
Laurent BESNARD	Hervé LAUREAU	Gilles BONIN
Isabelle FRETZ	Aurore PREAUD	Estelle LANCELOT
Alexandre PHILISPART	Laurent CHABRILLAT	

Retardataires :

Gilles BONIN arrivé à 19h15

Aurore PREAUD arrivée à 19h30 procuration donnée à Charlène Mousset

Kelly CHEVALLIER arrivée à 20h00 procuration donnée à Jocelyne Cousseau

Départ anticipé :

Laurent CHABRILLAT est parti à 20h40

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

M le Maire, Moise CARON procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h00. Elle a été levée à 21h35.

Secrétaires de séance : Charlène MOUSSET en début de séance et Aurore PREAUD dès son arrivée

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. POINT FINANCES :

1. Tableau des dépenses à fin avril 2021
2. Point DETR etc...

II. DELIBERATIONS :

1. Vote d'une nouvelle délibération à l'ODJ
2. Vote bail d'occupation précaire
3. Vote des tarifs des repas cantine
4. Vote du coût de facturation Rouvray et signature de la convention
5. Vote de subvention pour l'école

III. POINT SUR COMMISSIONS (Par les VP) :

1. Point travaux sur la commune
2. Point commission Voirie : rue de la chapelle...
3. Point école

- Retour sur commission
- Lancement de l'appel d'offres restauration
- 4. Point urbanisme :
 - Avancement lotissement St Vincent
 - Projets en cours
 - Avancement dossier SCEA Perault...

IV. QUESTIONS DIVERSES :

- Vote des jurés d'assises :
- Création comité des fêtes
- Election : mise à jour du tableau des assesseurs
- Communication : remontée d'informations
- Elections miss et mister jeunesse Normandie
- Disponibilités de la salle des fêtes
- Guichet numérique
- Point canoé Kayak
- Visite de la nouvelle APC...

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Moise CARON, M le Maire propose de voter pour le CR du 27 mars 2021.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
--------------------------	------------------------------	-------------------------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. POINT FINANCES :

1. Tableau des dépenses à fin avril 2021 :

SITUATION DES COMPTES AU 30/04/2021

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 054 962	199 882	19%	- 855 080
Dépenses	1 054 962	325 562	31%	- 729 400
Résultat	-	- 125 680	DÉFICIT	- 125 680

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	479 769	2 603	1%	- 477 166
Dépenses	479 769	70 178	15%	- 409 591
Résultat	-	- 67 575	DÉFICIT	- 67 575

Résultat total	-	- 193 254	DÉFICIT	- 193 254
----------------	---	-----------	---------	-----------

2. Point DETR et autres subventions :

- Ligne de SELF : 27/07/2020 réponse favorable pour une subvention.
- Agence postale (APC)/local association : dossier en cours d'instruction, en attente

Accord écrit du sénateur Hervé Maurey, membre de la commission finances de la poste, pour une subvention de 20 000 euros maximum ou 50% des dépenses effectuées. Dans notre cas, cela représenterait 16.000€.

II. DELBERATIONS

1. Vote d'une nouvelle délibération à l'ODJ :

Avant les votes des délibérations prévues à l'ODJ, Mr le Maire demande à l'assemblée l'accord d'ajouter une nouvelle délibération : *bail occupation précaire pour un podologue dans le local libre à côté de l'APC.*

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, M le Maire, Moise CARON propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

2. Vote bail d'occupation précaire :

Il s'agit d'une habitante de la commune qui a déjà un cabinet à Autheuil-Authouillet en tant que podologue.
Le coût mensuel pour le bail précaire est évalué à 350 euros/mois, charges comprises, pour une surface de 20m2 .

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, M le Maire, Moise CARON propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

3. Vote des tarifs des repas cantine :

Pour les enfants de la commune :

	nbr repas par semaine	1 à 2		3 à 4	
Nbr enfant	1	29,7 €	59,4 €		
	2 et plus	56,7 €	113,4 €		

Pour les enfants hors commune :

	nbr repas par semaine	
	1 à 2	3 à 4
1	39,2 €	78,3 €
2 et plus	74,3 €	148,5 €

Les autres tarifs :

Occasionnel : 7,00 €

Employés communaux et personnel de l'école : 5,00 €

Nous sommes passés de 12 à 4 forfaits afin de simplifier la gestion. Pas d'augmentation appliquée sur les tarifs cantine pour les enfants de la commune et hors commune.

Par contre augmentation de **6.40 euros à 7 euros pour les occasionnels** (toute personne extérieure qui souhaiterait manger à la cantine) et **baisse pour les employés communaux de 5.20 euros à 5 euros** afin de les inciter à plus manger à la cantine plutôt qu'à la gamelle.

Le paiement se fait désormais directement auprès de la perception qui se charge du recouvrement des sommes dues.

Il est proposé pour les tarifs de la GARDERIE d'établir un forfait : 2 euros le matin et 3 euros le soir peu importe la durée et la consommation. Une réflexion est menée pour inclure éventuellement un goûter. Mr le Maire explique que c'est ce que fait Courcelles s/seine qui a obtenu une participation des fournisseurs. A réfléchir et inclure dans un futur appel d'offre.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, M le Maire, Moise CARON propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

4. Vote du coût de facturation Rouvray et signature de la convention :

Le coût global pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31/12/2021 pour la commune de ROUVRAY est de 24 665 euros. Sachant que nous devons effectuer les calculs en année civile et non plus en année scolaire avec une clause de révision au mois de septembre 2021/2022 en fonction du nombre d'élèves.

Nous constatons une fréquentation sur la 1^{ère} période de l'année de 18 élèves et pour la 2^{ème} de 13 élèves.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, M le Maire, Moise CARON propose de voter pour la facturation et pour donner autorisation à Mr le Maire signer la convention concernée.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

5. Vote de subvention pour l'école :

Il s'agit d'une inscription de l'école d'HOULBEC-COCHEREL pour l'année scolaire 2021-2022 à l'école de voile de Vernon dans le cadre d'un projet pédagogique.

10 sessions : 220 euros la session + coût du transport à estimer et une éventuelle subvention de la SNA.

Mr le Maire demande de reporter cette délibération au prochain conseil afin de laisser le temps d'étudier ces dépenses pour une aide de la mairie

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, M le Maire, Moise CARON propose de voter. **DE REPORTER AU PROCHAIN CONSEIL**

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

III. POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1. Point travaux sur la commune :

- Jardin des souvenirs terminé
- Pin parasol planté dans la cour des maternelles
- Les jardinières arrivent de la société HAAS du Neubourg le 21/05 et le reste le 27/05 afin de fleurir notre village
- Mr le Maire félicite Patrick, adjoint en charge des espaces verts, pour la qualité d'entretien de la commune. Il est précisé que cela est rendu possible grâce à l'investissement d'un tracteur tondeuse qui ramasse.
- Panneaux des élections à positionner pour les 20 et 27 juin 2021
- Le contrat de 20h acutel d'un jeune employé qui nous donne pleine satisfaction sera renouvelé et passera à 30h/semaine. il est prévu le paiement de son permis BE/(B96) qui permettra de tracter avec notre camion et nous rendra ainsi indépendant et évitera de payer des transports de matériels qui coutent plus chers que les locations elles-mêmes.
- Salle des fêtes : problème de conformité. En cours de régularisation avec le SDIS, l'APAVE

2. Point commission Voirie :

- Rue de la Chapelle : début de l'enfouissement prévu en juillet 2021
- Rue de la Vallée Bance : mise en place des candélabres 2^{ème} quinzaine de juillet
- Rue de Mercey : nouveaux candélabres à poser entre la rue des Gilots et la rue de Mercey, où il y a une zone non éclairée, sur la 2^{ème} quinzaine de juillet 2021

- Route de Gaillon : les raccordements ne sont pas encore terminés. Une fois terminés, les poteaux seront enlevés.
- Contrôle de vitesse : plusieurs plaintes recensées aux entrées d'HOULBEC-COCHEREL concernant la vitesse des automobilistes. Des lignes de comptage ont été mises au sol afin de vérifier la vitesse moyenne. Il est envisagé la mise en place de ralentisseurs de type « coussins Lyonnais »

3. Point école :

- Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de dialoguer avec Thomas PESQUET. La mise en place de ce projet s'est faite avec M JOSSE habitant de la commune faisant partie d'une radio amateurs. 6 écoles de Normandie y ont participé. Le but était de valoriser les projets pédagogiques de l'école.
- Garderie du soir : les employés ont mis en place avec les enfants la confection de décorations, d'objets à donner aux parents (exemple au 1^{er} mai avec la réalisation d'un brin de muguet en papier)
- L'école organise le 03/06/2021 une course d'orientation dans le village
- Une sortie des élèves est prévue le 24/06/2021 au Mémorial de Caen
- Bruno, notre cuisinier de la cantine a demandé sa mutation au sein de Convivio afin de se rapprocher de son lieu d'habitation. Un nouveau cuisinier doit arriver sur le mois de juin afin que la transition se fasse doucement avec les enfants.
- Lancement comme tous les 3 ans d'un appel d'offres au niveau de la restauration, en cours. La loi EGALIM sera logiquement votée le 1^{er} janvier 2022. Les modifications principales sont que le prestataire devra intégrer à ses menus 50% de produits labellisés dont 20% de bio. Nous avons également intégré dans nos demandes un gouter ou un petit déjeuner pour les enfants et des plateaux repas pour nos séniors.
- Création d'une commission pour les appels d'offres de la commune : Yannick CAILLET, Charlène MOUSSET, Isabelle FRETZ, Daphné PERROT, Hervé LAUREAU et Aurore PREAUD en feront partie.

4. Point urbanisme :

- *Avancement lotissement St Vincent dénommé Clos du Fay :*

- Réunion faite avec le groupe Monceau : 6 permis de construire déjà établis. 4 maisons sortent déjà de terre. Différentes réalisations ont été faites par le groupe, plantations, réalisation de bacs de récupération d'eau, mise en place de haies...

L'aire de jeux qui était prévue pour les enfants n'aboutira pas. Après discussion en réunion avec M le Maire, Moise CARON le coût de cette réalisation est estimée à 25.000€.

Mr le Maire a négocié avec le Président du groupe Monceau une compensation financière et a obtenu le versement de 30.000€. Le groupe s'est engagé par écrit à verser cette somme après la vente de la dernière parcelle de terrain. Cette somme pourrait être allouée en partie à la mise aux normes et un complément de bornes d'incendie de la commune et à la viabilisation du terrain pour le local paramédical qui est en prévision sur le parking rue neuve.

- *Projets en cours :*

- Constructions en cours Côte de la Chesnaye
- L'habitante route de Gaillon qui avait demandé à créer un chenil qui a été refusé, a décidé de vendre son bien et de déménager de la commune

- *Avancement dossier SCEA Perault :*

Le préfet a décidé de reporter sa décision à fin juillet 2021. Il a fait appel pour cela au ministre de l'agriculture et au ministre de l'environnement. Mr le Maire et son 1^{er} adjoint Yannick Caillet, en charge de l'urbanisme, ont échangé longuement par tel dans un 1^{er} contact et ont reçu deux représentants desdits ministères. Une visite du site a été faite à l'issue de cette réunion et une visite auparavant avait été effectuée avec la présidente de l'association ADEHCA. Nous attendons avec impatience la décision finale.

IV--QUESTIONS DIVERSES :

- Vote des jurés d'assises :
*Mr le Maire demande de **REPORTER AU PROCHAIN CM (date limite dépôt préfecture le 11/07/2021) du fait de la non préparation de la procédure.***
- Création comité des fêtes :
Mr le Maire encourage très fortement cette création organisée par la commission animation. Un appel aux participants sur le site de la commune et par Facebook sera fait.
La présidente pourrait être Jocelyne COUSSEAU, la trésorière Charlène MOUSSET, la secrétaire Aurore PREAUD.
Il sera proposé à l'ASCHC d'intégrer ce comité, pour cela, un RDV avec son Président est prévu le 29/05 afin de voir la faisabilité. Cela permettrait de redynamiser ce pôle associatif.
- Election : mise à jour du tableau des assesseurs :
Mise à jour du tableau des participants avec modification des horaires de tenue de bureau avec 5 personnes sur chaque période de 10 heures.
- Communication :
Un nouvel appel est lancé par la commission communication afin de bien faire remonter les attentes et besoins des habitants de la commune qui se manifesteront. Jocelyne Cousseau a demandé à intégrer la commission, c'est avec plaisir que nous notons son entrée dans le groupe.
- Elections miss et mister jeunesse Normandie :
Des élections sont prévues dans notre commune pour une miss et un mister Normandie. Les personnes visées sont les jeunes de 18 ans et plus. La commune mettra la salle des fêtes à disposition.
- Disponibilités de la salle des fêtes :
Dès que la SDF sera remise aux normes avec un contrôle du SDIS, nous pourrons de nouveau la remettre à la location, et les associations sportives pourront de nouveau s'en servir.
- Guichet numérique :
C'est Christelle de la mairie qui s'occupe de la mise en place. Le but est de faciliter les démarches administratives.
- Point canoé Kayak :
Projet à l'étude par Gilles Bonin.
- Visite de la nouvelle APC par l'équipe / Travaux terminés et déménagement en cours.

La séance a été levée à 21h35.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **juin 2021** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).
A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.